

BAC AUDIT CONSEIL NANTES
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 euros
Siège social : 4 rue de la Galissonnière
44000 NANTES
399 774 439 RCS NANTES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 31 JANVIER 2024

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de la Société CABINET VILAINE ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Christian PALVADEAU, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès d'assemblée générale pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés ou leurs mandataires.

Certifié conforme

Son Directeur Général
Monsieur Florent SABIN

